

# SYNTHÈSE DU RAPPORT ANNUEL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR 2022





## **Christian Coail**

Président du Département  
des Côtes d'Armor

Notre action au Département s'articule autour de 3 grands axes : le social, l'écologie et la citoyenneté. Trois idées au cœur de la notion de développement durable. Aussi n'est-il pas surprenant que ce document puisse prendre l'air d'un premier bilan de notre action.

Trop souvent réduit à l'écologie, le développement durable, pour reprendre le rapport Bruntland, « répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». Il induit forcément un rapport au monde différent de celui emprunté jusqu'ici par notre société.

Adopter une démarche de développement durable, c'est s'engager dans un autre rapport à la nature, qui ne doit plus être envisagé de manière utilitariste. C'est adopter un nouveau rapport à l'humain. C'est également considérer que la citoyenneté ne peut s'appréhender d'une façon consumériste.

C'est une telle démarche, autour de la préservation de nos biens communs, qui nous anime. Notre pacte social, tout d'abord, qui doit être sauvegardé. D'où notre ambition de faire des solidarités humaines, et notamment la protection de l'enfance, notre priorité de mandat. Notre environnement, avec une transition écologique que nous pensons et appliquons de manière transversale. Notre démocratie, si précieuse, que nous entendons renforcer de diverses manières. Notre République, enfin, en défendant l'idéal d'émancipation et les principes de liberté, d'égalité et de fraternité qui font le ciment de notre société.

<b>INTRODUCTION</b>	<b>4</b>
Portrait du Département des Côtes d'Armor	5

---

<b>1. AGIR EN FAVEUR DU CLIMAT</b>	<b>6</b>
1.1 L'énergie en transition	8
1.2 Les collèges en transition	9
1.3 Les mobilités en transition	10
1.4 Accompagner les communes dans leurs projets de transition	11
1.5 La sobriété en mouvement	11

---

<b>2. PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ, LES RESSOURCES ET MILIEUX NATURELS</b>	<b>12</b>
2.1 Atlas départemental des paysages des Côtes d'Armor : protéger ce qui nous est cher	14
2.2 Les dépendances vertes et bleues, refuges de biodiversité	15
2.3 Algues vertes : aider les agriculteurs à lutter contre leur développement	16
2.4 Valoriser le patrimoine naturel : de nouveaux aménagements en forêt de Beffou en transition	17
2.5 Réduire l'usage des produits chimiques	18

---

<b>3. GARANTIR PLUS DE COHÉSION ET DE SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS</b>	<b>20</b>
3.1 Les nouveaux contrats départementaux de territoires garants de cohésion sociale et de solidarité	22
3.2 La protection de l'enfance	23
3.3 La solidarité pour tous	24
3.4 Le sport et la culture pour tous	26

---

<b>4. PROMOUVOIR L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES COSTARMORICAINS</b>	<b>28</b>
4.1 Renforcer le lien avec les citoyens	30
4.2 L'égalité entre les femmes et les hommes	32
4.3 Nos limites : un dispositif de prévention des violences conjugales et sexuelles	33
4.4 Surmonter ensemble les difficultés : les conférences familiales	34
4.5 Lancement du "mag", l'info des années collège en Côtes d'Armor"	35
4.6 Améliorer le confort de vie des résidents des établissements médicaux sociaux	36
4.7 Le numérique pour tous	37

---

<b>5. IMPULSER DES DYNAMIQUES D'ÉCO-CONSOMMATION</b>	<b>35</b>
5.1 Une politique achat responsable	40
5.2 AlimenTerre d'Armor un éco-système alimentaire plus vertueux	41
5.3 Les collégiens s'engagent dans le Développement Durable	42
5.4 Réduire l'impact environnemental du numérique	43

---

ANNEXE • 1 Les Côtes d'Armor, territoire développement durable	44
ANNEXE • 2 Les 17 Objectifs de Développement Durable	45



## Le Développement durable et l'Agenda 30 POUR UNE VISION PLUS RESPONSABLE DES PROJETS TERRITORIAUX

Le Sommet de Rio II a lancé un processus ayant abouti à l'Agenda 2030, plan universel d'actions visant 17 Objectifs de Développement Durable\* (ODD) adopté en 2015 par 193 pays dont la France.

**Les ODD couvrent l'intégralité des champs du développement durable, ayant trait aux enjeux écologiques, économiques et sociaux.**

La présentation, lors du débat d'orientation budgétaire, d'un rapport sur la prise en compte des principes et des objectifs du développement durable est une obligation pour toutes les collectivités de plus de 50 000 habitants.

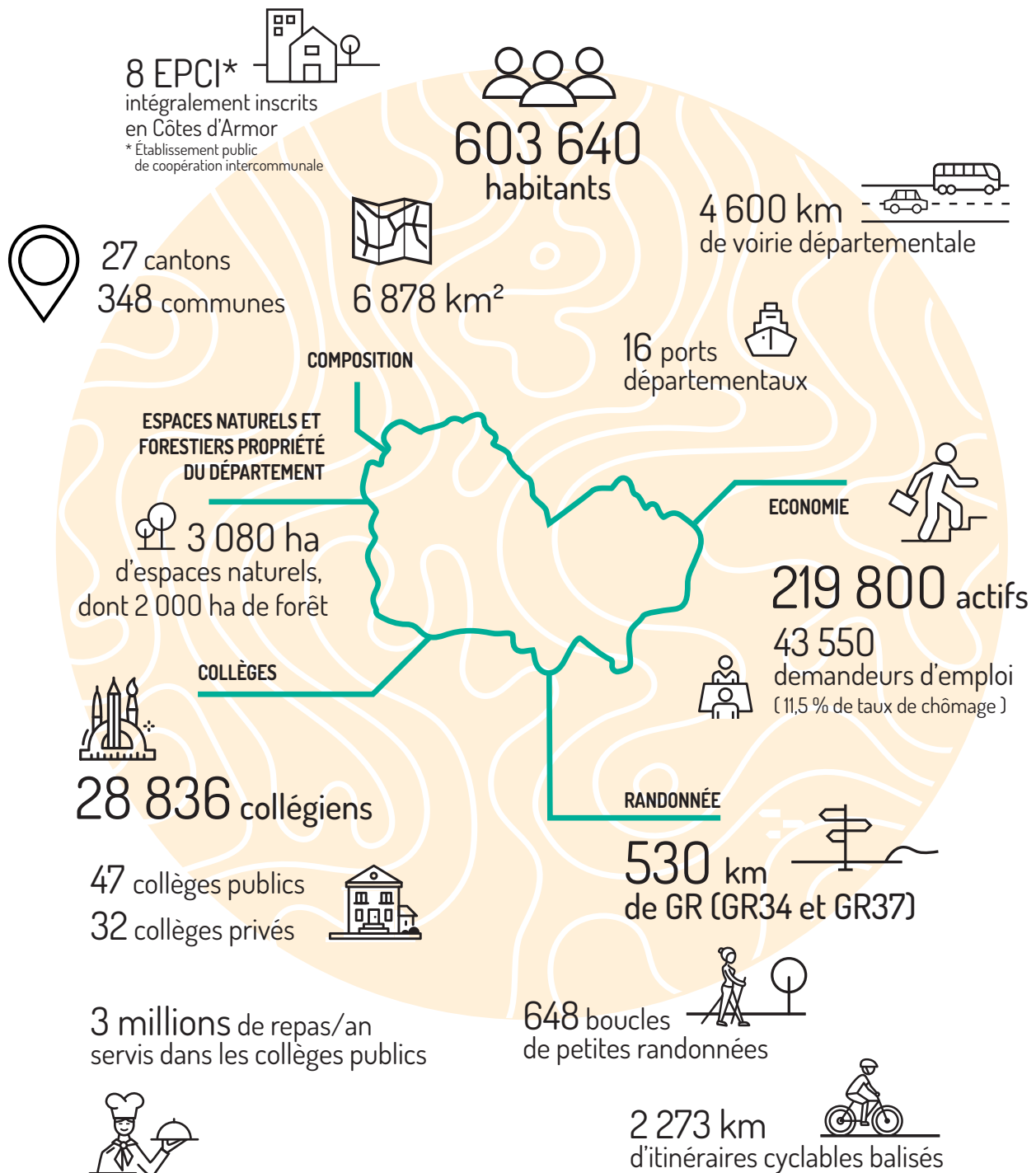
Le présent rapport dresse une revue de projets et d'actions témoignant d'une prise en compte permanente et dans tous les domaines d'intervention du Département, des 17 Objectifs de Développement Durable qui doivent inspirer les politiques publiques. Non exhaustifs de l'engagement du Département en matière de développement durable, ils sont présentés sous l'angle des 5 thématiques retenues au titre de l'Agenda 30 par les Nations Unies et mentionnées dans l'article L. 110-1 du Code de l'environnement :

- 1 - la lutte contre le changement climatique ;
- 2 - la préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources ;
- 3 - la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations ;
- 4 - l'épanouissement de tous les êtres humains ;
- 5 - les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

\* Les ODD relevant de chaque action présentée sont indiqués sous forme de pictogrammes. Ils offrent une nouvelle grille de lecture de la contribution des politiques du Département des Côtes d'Armor à un développement durable. (Détail en annexe 2 p 46)



# LE DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR EN UN COUP D'ŒIL



Chiffres disponibles au 3 novembre 2022 d'après les sources suivantes :  
Département des Côtes d'Armor, INSEE (recensement de la population), Armorstat.



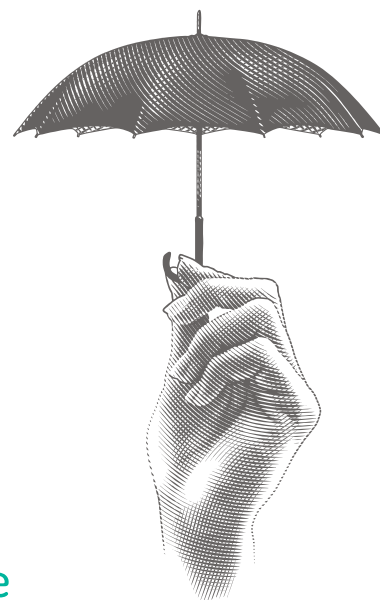
# 1.

## AGIR EN FAVEUR DU CLIMAT



# 1.

## Lutter contre l'effet de serre et pour la protection de l'atmosphère



Pour limiter l'élévation de la température mondiale, la France s'est fixée comme objectif de diviser par quatre ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. Maîtrise de la demande en énergie, de l'étalement urbain, recours aux énergies renouvelables et aux modes de déplacements alternatifs devront orienter les choix des politiques

publiques. Les changements amorcés et l'inertie du système climatique rendent les années à venir décisives, mais en parallèle, prévenir les effets inévitables du réchauffement déjà à l'œuvre obligera à prendre des mesures d'adaptation dans différents domaines.



**Nathalie Travert-Le Roux**

Vice-Présidente déléguée  
au patrimoine immobilier et au tourisme



### **Le Conseil départemental se mobilise pour la transition énergétique.**

*Le département des Côtes d'Armor dispose d'un potentiel solaire intéressant à valoriser afin de décarboner notre système énergétique. La création de la « Société Publique Locale Énergie Territoire Armor » (SPLET'Armor) est donc une réponse à l'urgence climatique mais également à la crise énergétique que connaît l'Europe depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie.*

*Très concrètement, en mobilisant la SPLET'Armor, le Département prévoit d'équiper les bâtiments départementaux, aires de covoiturage et collèges en panneaux photovoltaïques. C'est également un outil mobilisable par les communes et intercommunalités costarmoricaines pour leurs projets de transition énergétique."*



*Le Département souhaite développer le photovoltaïque dans les projets de construction et de rénovation, comme ici au collège du Penker à Plestin-les-Grèves.*

## 1.1 L'ÉNERGIE EN TRANSITION

Convaincu que la recherche de synergies sur le territoire permet de développer plus facilement des projets ambitieux, le Département et le Syndicat Départemental d'Électricité (SDE) ont décidé de mettre en place une structure opérationnelle, sous la forme d'une Société Publique Locale, baptisée « Énergies Territoires d'Armor » (SPLET'Armor). Elle a pour objet de réaliser ou d'apporter son concours à tout projet d'aménagement et d'exploitation de moyens de production, de distribution, d'usage d'énergies renouvelables ou de récupération, d'hydrogène renouvelable ou bas-carbone, de rénovation énergétique.

Concernant la collectivité départementale, « SPLET'Armor » sera mobilisée pour le développement du photovoltaïque en ombrières sur les aires de covoiturage, sur les bâtiments et collèges départementaux.



**Paroles de  
Dominique Ramard**  
Président du SDE 22

### **Qu'est-ce que la SPLET'ARMOR ?**

*Au fil du temps, le SDE22 a développé des services mutualisés d'expertises, en optimisant les moyens à une échelle départementale. Depuis deux ans, le Syndicat a notamment mis en place une assistance technique aux collectivités pour le développement de projets photovoltaïques. Afin de porter ce service, il a été décidé de créer une Société Publique Locale (SPL), aux côtés du Conseil Départemental et des huit intercommunalités costarmoricaines. Ainsi, la SPL est un outil de mutualisation de moyens à l'échelle départementale afin de pouvoir produire plus d'énergie décarbonée localement, conjointement à une nécessaire sobriété en matière de consommations énergétiques.*

### **Quelle est la mission de la SPL ?**

*Dans le contexte actuel tendu d'approvisionnement en électricité, de nombreuses collectivités envisagent de réaliser des projets de production d'énergie renouvelable. La SPLET'Armor se verra confier la conduite des projets et proposera à ses partenaires un accompagnement à la carte depuis les études techniques jusqu'à la phase chantier, voire pour certains projets l'exploitation et la maintenance. Parmi les projets déjà identifiés figurent l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments des collectivités - dont les collèges pour le Département -, les délaissés routiers, les parkings ou encore sur les aires de covoiturage.*





## 1.2 LES COLLÈGES EN TRANSITION

### RECONSTRUCTION DU COLLÈGE JACQUES-PRÉVERT À GUINGAMP UNE OPÉRATION ÉCO-PÉDAGOGIQUE POUR 525 ÉLÈVES

Le Conseil départemental gère les 47 collèges publics des Côtes d'Armor. Le collège est une étape primordiale dans le parcours d'apprentissage scolaire des élèves. C'est aussi un lieu d'émancipation et de formation des consciences citoyennes. C'est la raison pour laquelle investir dans les collèges pour offrir aux élèves costarmoricains un cadre propice aux apprentissages fait partie de nos priorités.

Pour cela, le Département porte un ambitieux Plan Pluriannuel d'Investissement dans les Collèges (PPIC).

En 2022, l'opération de reconstruction du collège Jacques-Prévert de Guingamp s'est engagée. Elle constitue un investissement de 20 millions d'euros pour le Département et offrira aux 525 élèves du collège un cadre adapté aux besoins pédagogiques et aux défis environnementaux contemporains.

Le projet affiche un objectif « bas carbone » ambitieux. Pour y parvenir, les solutions suivantes seront mises en œuvre :

- une forte compacité du projet, une isolation renforcée des parois et un niveau de consommation énergétique très bas prenant en compte les besoins précis de la restauration scolaire,
- une production photovoltaïque importante destinée à équilibrer les consommations électriques,
- une mise en œuvre de matériaux bio-sourcés comme l'usage systématique du bois en dehors des éléments d'infrastructure et des zones à fort gradient d'humidité (cuisine, vestiaires, sous-sol), ou encore de la paille en isolation chaque fois que cela est possible,
- la création d'une micro-forêt à croissance rapide de type « MIAWAKI » sur les espaces laissés libres après la déconstruction des anciens bâtiments.

### ZOOM SUR

#### LA MICRO-FORÊT DE TYPE MIAWAKI

Du nom de Akira MIAWAKI, botaniste japonais expert mondial en restauration de forêts. Le principe est de planter des jeunes végétaux, arbustes, arbrisseaux et arbres d'essences variées à très forte densité et de laisser les plants s'installer sans interventions humaines. Très rapidement un équilibre se crée favorisant une croissance rapide de la végétation. Particulièrement adaptée aux sols dégradés en milieu urbain, la micro-forêt rend de nombreux services écosystémiques :

- effet climatiseur naturel des arbres,
- filtrage des particules fines et captation de CO2,
- poumon vert au cœur de la cité grâce à la production d'oxygène,
- gestion des eaux de ruissellement et restauration des sols dégradés,
- refuge de biodiversité pour la faune et la flore,
- espace de bien être, d'inspiration, de pédagogie et de ressourcement.



Pour aller plus loin \*\*\*\*\*

<https://bit.ly/3Zs3xcb>



#### LE COLLÈGE SIMONE-VEIL À LAMBALLE-ARMOR, CHAMPION DE FRANCE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Le Département accompagne 9 collèges engagés dans le challenge CUBE'S (Climat, Usages, Bâtiments, Enseignement Scolaire). Cette année, le collège Simone-Veil à Lamballe-Armor a été sacré champion de France pour ses économies d'énergie. Une distinction qui récompense les efforts des élèves et de l'équipe pédagogique.

EN UN AN,  
LA CONSOMMATION  
D'ÉNERGIE A BAISSÉ DE

25 %

ET LES ÉCONOMIES  
RÉALISÉES  
REPRÉSENTENT

27 000 €



## ZOOMS SUR

### LES MOBILITÉS SOLIDAIRES

Parce que 23 % des adultes ont déjà refusé un travail ou une formation, faute de pouvoir s'y rendre par manque de moyens de transport, le Département soutient des plateformes de mobilité solidaire. Il s'agit de structures qui proposent un guichet unique avec conseil individuel en mobilité et disposent parfois d'un parc de véhicules en location. Le Département assure également le transport scolaire adapté des élèves et étudiants en situation de handicap.

#### « L'ACTION INTERNE » DU DÉPARTEMENT

- en installant un parc à vélo à la Maison des sports de Ploufragan ainsi que sur le campus administratif de Saint-Brieuc pour permettre le stationnement sécurisé des vélos.
- en poursuivant le verdissement de sa flotte de véhicules dans le renouvellement progressif de son parc de véhicules thermiques. À ce jour, 25 véhicules électriques et 10 véhicules hybrides sont utilisés quotidiennement pour les déplacements professionnels.
- en s'engageant à réduire l'usage individuel des véhicules personnels pour les trajets domicile-travail, et en favorisant les transports en commun ou les mobilités actives à travers un vaste **Plan de Mobilité Employeur** (aide vélo, transport en commun...).

## 1.3 LES MOBILITÉS EN TRANSITION

### VERS UNE MOBILITÉ PLUS DURABLE, PLUS SOLIDAIRE, MULTIMODALE ET ACTIVE

Permettre à nos concitoyens, notamment les plus vulnérables, d'accéder aux services dont ils ont besoin et pouvoir effectuer leurs trajets quotidiens autrement qu'en voiture individuelle, en développant la multimodalité et la pratique du vélo, c'est l'ambition que porte le Département. Cette transition accélérée en faveur des mobilités durables se traduit par un Schéma départemental des Mobilités. Ce beau projet vers une mobilité plus durable, plus solidaire, multimodale et active est en cours d'élaboration.



**Pour aller plus loin** +++++  
<http://bit.ly/3M4wLL8>

Le projet développe des actions dans tous les champs de la mobilité :

- encourager les mobilités actives en incitant à l'usage du vélo, avec l'appui de la société Géovélo,
- permettre la mobilité des plus précaires en assurant les mobilités solidaires (cf. ci-contre) pour lutter contre l'exclusion liée à l'absence de mobilité,
- développer le covoiturage de proximité avec la plateforme de covoiturage publique et gratuite OvestGo.

**Rejoignez la communauté OvestGo**  
[bit.ly/3X0nnOX](http://bit.ly/3X0nnOX)

### POUR DES MOBILITÉS PROPRES ET DÉCARBONÉES

À travers le contrat départemental de territoire, le Département encourage les mobilités actives. C'est ainsi qu'il a soutenu la réalisation d'une liaison douce auprès de la Communauté de Communes de la Côtes d'Emeraude (CCCE). Le projet s'inscrit dans un programme d'aménagement plus vaste qui permettra à terme de relier les Côtes d'Armor et l'Ille-et-Vilaine via le pont du Frémur entre les communes de Lancieux et Saint-Briac-sur-Mer. Le montant des travaux est estimé à 134 000 euros, le Département prend en charge 70 % de la dépense soit 93 800 euros.





## 1.4 ACCOMPAGNER LES COMMUNES DANS LEURS PROJETS DE TRANSITION

En 2022, le Département a décidé de soutenir l'association BRUDED, réseau de plus de 250 collectivités de Bretagne et de Loire-Atlantique qui s'engagent dans des réalisations concrètes de développement durable et solidaire. L'objectif pour le Département est d'assurer un accompagnement auprès des collectivités locales sur ces enjeux.

Le soutien départemental permettra de mobiliser BRUDED pour aider les collectivités à intégrer les nouveautés introduites dans les contrats de territoires troisième génération pour la période 2022-2027.



Pour aller plus loin ++++++  
[www.bruded.fr](http://www.bruded.fr)

*La commune de Ploumilliau a bénéficié du conseil et de l'accompagnement du BRUDED dans la définition de son projet d'accueillir des personnes âgées dans un village de centre-bourg : l'espace Tronkolaine.*



## 1.5 LA SOBRIÉTÉ EN MOUVEMENT

Face au changement climatique, le Conseil départemental a décidé de s'engager dans une politique globale de transition énergétique. Dans ce cadre, une démarche de sobriété des consommations est en cours de réalisation. Elle vise à diminuer nos consommations d'électricité, d'eau, de carburant, de fournitures, mais également de réinterroger nos pratiques numériques et la logistique des manifestations que nous organisons. Des groupes de travail ont ainsi été constitués, avec l'ambition de produire des propositions d'actions simples, concrètes, mesurables et efficaces. Ces travaux devront également s'inscrire dans des démarches engagées à plus long terme : la transition énergétique, le schéma des mobilités, la transition numérique...

Par ailleurs, devant l'ampleur de la crise énergétique et à l'aune des épisodes de sécheresse qui ont éprouvé cet été notre territoire, le Département a d'ores et déjà mis en place un certain nombre de mesures propres à réduire immédiatement ses consommations en ressources parmi lesquelles :

- réduire la consommation en eau (installation de mitigeurs économes dans les bâtiments départementaux...),
- diminuer le gaspillage d'électricité dans les bâtiments départementaux (optimisation de l'éclairage, promotion de l'escalier, consigne de température...),
- développer la sobriété numérique (inciter au tri des boîtes mails...).





# 2.

**PRÉSERVER  
LA BIODIVERSITÉ,  
LES RESSOURCES  
ET MILIEUX NATURELS**



## 2.

### De l'importance de prendre soin de notre environnement



La biodiversité, c'est le tissu vivant de notre planète. Cela recouvre l'ensemble des milieux naturels et des formes de vie (plantes, animaux, champignons, bactéries, etc.) et leurs interactions.

La biodiversité répond directement aux besoins primaires de l'Homme en apportant oxygène, nourriture et eau potable.

Elle contribue également au développement des activités humaines en fournissant matières premières et énergies.

En agriculture, la biodiversité est primordiale ; la contribution des animaux pollinisateurs ou des organismes participant au renouvellement des sols n'est plus à démontrer.



**Nathalie Nowak**

Conseillère déléguée à l'Environnement



#### **Mieux connaître et comprendre pour mieux protéger cet environnement qui nous est si cher.**

*Les dernières données sur l'état de la biodiversité en France montrent que l'érosion du vivant s'accélère du fait des pressions sur l'usage des milieux naturels, de pollutions diverses et du changement climatique. Face à cette situation, les collectivités se doivent nécessairement d'agir.*

*Le Département a engagé un certain nombre d'actions permettant de connaître, comprendre et ainsi mieux protéger l'environnement. La publication, à l'automne 2022, de l'Atlas des paysages des Côtes d'Armor représente une réalisation stratégique dans ce domaine. C'est un outil qui permet aux collectivités d'aménager le territoire en meilleure connaissance de cause. Les paysages sont notre bien commun et il est important de mieux les identifier pour les préserver."*





## 2.1 ATLAS DÉPARTEMENTAL DES PAYSAGES DES CÔTES D'ARMOR : PROTÉGER CE QUI NOUS EST CHER

Le Département a publié, à l'automne 2022, l'Atlas départemental des paysages des Côtes d'Armor. Issu d'un travail collaboratif, cet outil permet à chaque collectivité de définir les objectifs de qualité paysagère sur son territoire, en tenant compte des enseignements et enjeux mis en lumière dans l'atlas. Ce travail s'est également enrichi de la participation des habitants et des collégiens grâce à un appel à contribution photographique.



**Pour aller plus loin** ++++++  
<https://bit.ly/3nASfVW>



### ZOOM SUR

#### L'ÉVOLUTION DU BOCAGE

Le maintien et la gestion du bocage sont de loin les enjeux les plus prégnants pour les paysages du département. Parce qu'il représente la forêt des Côtes d'Armor, le bocage, sous ses formes variées, est aujourd'hui reconnu comme une valeur paysagère, écologique et économique. Si le linéaire de bocage se maintient globalement à l'échelle du département, sa présence et sa gestion restent inégales sur le territoire. Maintenir ce paysage nécessite par conséquent de soutenir une filière économique globale qui part de la replantation, l'entretien, jusqu'à la valorisation économique en bois-énergie ou biomasse.

*Évolution du parcellaire bocager à Trégomar (Lamballe-Armor) entre 1950 : riche densité de haies et de vergers et 2019 : forte diminution des haies et agrandissement des parcelles.*



## 2.2 LES DÉPENDANCES VERTES ET BLEUES, REFUGES DE BIODIVERSITÉ

Les dépendances vertes et bleues routières sont constituées des accotements enherbés, des fossés, des talus et des haies qui les bordent. Elles représentent une réelle opportunité pour le maintien de la biodiversité ordinaire, en abritant de nombreuses espèces de plantes, de mammifères, d'oiseaux et d'insectes. C'est pourquoi les services chargés de la gestion et de l'entretien du réseau routier départemental élaborent de nouvelles techniques d'entretien plus respectueuses de la faune et de la flore.

### EXPÉRIMENTATION DU DÉBROUSSAILLAGE TARDIF DIFFÉRENCIÉ : +250 % DE PAPILLONS RECENSÉS

Le débroussaillage d'automne en damier (ou débroussaillage tardif différencié), expérimenté sur le territoire de l'Agence Technique Départementale (ATD) de Dinan depuis 2020, a fait l'objet d'une évaluation : il a été démontré une forte augmentation du nombre de papillons recensés, de l'ordre de + 250 % par rapport à 2018 sur une portion témoin de route départementale.

### CRÉATION D'UN GUIDE TECHNIQUE POUR L'ENTRETIEN DES FOSSÉS ROUTIERS

L'entretien des fossés routiers est également questionné de façon à préserver la qualité de l'eau. Des méthodes alternatives ont été testées sur plusieurs territoires des Côtes d'Armor. Elles sont désormais détaillées dans un guide technique à l'attention des services en charge de la gestion du réseau routier. L'expérimentation a permis la mise au point de matériel spécialement adapté au curage du tiers inférieur du fossé.

### DES AGENTS FORMÉS AUX NOUVELLES MÉTHODES

Les agents chargés de l'entretien sont formés aux nouvelles méthodes et sensibilisés à la biodiversité. Ils peuvent s'appuyer sur une boîte à outils complète pour agir là où il faut et comme il faut. Ainsi, ils disposent de :

- une base de données routières avec les niveaux de vigilances et les modes de gestion préconisés en fonction de la sensibilité du milieu,
- un guide technique départemental,
- une vidéo tournée en interne.

Fort de ce bilan très positif, le Département a décidé en 2022 d'étendre ces nouvelles pratiques à l'ensemble du réseau routier départemental. Les services sont sollicités par d'autres collectivités pour présenter cette démarche innovante.



ZOOM SUR

### DES INITIATIVES INTERNES POSITIVES

Le centre d'exploitation routière de Trévé est équipé de panneaux solaires et d'un récupérateur d'eau de pluie. Ces installations d'une puissance de 36 kW, couvrent les besoins du centre d'exploitation, tandis que les surplus de production d'électricité sont revendus. L'eau de pluie récupérée dans une cuve de 10 m<sup>3</sup> est utilisée pour le lavage des véhicules.



Une trentaine d'arbres fruitiers ont été plantés fin 2021. Pommiers, poiriers, cerisiers, pruniers et pêchers assureront de prometteuses récoltes dans quelques années.

Depuis l'automne 2022, l'entretien des espaces laissés en herbe autour du centre d'exploitation routière de Trévé est confié à un troupeau de 15 moutons. Le choix de l'écopâturage permet d'éviter l'entretien mécanique.



## 2.3 ALGUES VERTES : AIDER LES AGRICULTEURS À LUTTER CONTRE LEUR DÉVELOPPEMENT

Le Département est engagé auprès de la profession agricole dans le développement de systèmes et pratiques agricoles respectueux de la qualité des eaux et de la biodiversité. Aux côtés de la Région, de l'État et de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, il participe au 3<sup>e</sup> Plan de lutte contre la prolifération des algues vertes (PLAV III).

Le PLAV III intègre un dispositif innovant de Paiements pour Services Environnementaux (PSE), en rémunérant les services rendus par l'activité agricole. Ce dispositif propose un accompagnement spécifique : il permet de reconnaître la contribution positive et directe des agriculteurs sur la réduction des flux d'azote, et favorise l'évolution de leurs pratiques par des aides directes.

Le dispositif PSE (cf. ci-dessous) est ouvert à l'ensemble des exploitants agricoles sur les bassins-versants des baies de Saint-Brieuc et de la Fresnaye.



### ZOOM SUR

#### LE PSE

Ce dispositif « Algues vertes » s'articule, dans la pratique, autour de deux domaines d'intervention visant la réduction des fuites de nitrates :

- à la source en augmentant l'efficacité azotée des systèmes agricoles : pratiques agronomiques liées à la culture principale, gestion de la période d'inter-culture (couverts végétaux : composition, dates de semis).
- et/ou par dénitrification dans les ceintures de bas-fonds : structures paysagères peu productives de l'exploitation agricole : ceintures de bas-fond, haies, talus, ripisylves, zones humides, bandes enherbées, mares et par des actions de restauration fonctionnelle de zones humides, effectives et/ou potentielles.







De nouveaux aménagements en forêt de Beffou.

**ZOOM SUR**  
**LA FORÊT DE BEFFOU**



Acquise par le Département en 1951, elle est classée au titre des Espaces Naturels Sensibles depuis le 12 juillet 2018. Elle est intégrée en grande partie dans le périmètre Natura 2000 « Rivière Léguer, forêts de Beffou, Coat an Noz et Coat an Hay ».

Le site de 630 hectares est reconnu à l'échelle régionale pour l'importance des surfaces en hêtraie-chênaie et les forts enjeux de conservation concernant les habitats forestiers. Elle se situe sur la commune de Loguivy-Plougras.

## 2.4 VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL : DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS EN FORÊT DE BEFFOU EN TRANSITION

Offrir au public la possibilité de découvrir la beauté des paysages costarmoricains est une priorité pour le Département. Propriétaire de plus de 3 000 ha d'espaces naturels et de forêts, il mène une politique active de sensibilisation à l'environnement. En 2022, la forêt de Beffou a ainsi bénéficié d'un vaste programme de travaux permettant de mieux valoriser son patrimoine et d'en faire un lieu de promenade et d'éducation à la nature.

- **le sentier de Job** : à destination des familles, il a été réaménagé en collaboration avec le Centre Forêt Bocage, labellisé Maison Nature des Côtes d'Armor. Les panneaux sont tous bilingue Français/Breton,
- **le Tro Koad Ar Marquiz** : - ou le Tour du Bois du Marquis - est une randonnée de 15,2 km faisant le tour de la forêt de Beffou,
- **l'arboretum** : l'arboretum de Beffou présente une collection d'arbres du monde entier.



**Pour aller plus loin** \*\*\*\*\*  
<http://bit.ly/3JZD5ke>



## 2.5 RÉDUIRE L'USAGE DES PRODUITS CHIMIQUES

### DES PRATIQUES INNOVANTES EXPÉRIMENTÉES DANS LES COLLÈGES EN TRANSITION

Préserver notre environnement, c'est agir à tous les niveaux, y compris dans les choix en matière d'entretien des locaux. C'est ainsi que le Département étend la transition environnementale encourageant les agents d'entretien des collèges à modifier leurs pratiques dans la perspective de généraliser de nouveaux modes d'entretien innovants.

**Ces pratiques limitent les impacts sur l'environnement :**



- diminution des consommations en eau et détergents,
- diminution des déchets,
- utilisation de produits éco-responsable.

**Elles améliorent les conditions de travail des agents en diminuant :**



- l'exposition aux produits chimiques,
- le gestes répétitifs,
- le port de charges lourdes.



#### L'EAU OZONÉE

Depuis la rentrée scolaire 2022-2023, 7 collèges ont été équipés d'un générateur d'eau ozonée afin d'en expérimenter l'usage. Ce produit, respectueux de l'environnement, devrait limiter l'exposition aux produits chimiques et répondre aux exigences sanitaires préconisées. Il pourrait, à l'avenir, se substituer à de multiples produits d'entretien utilisés dans les établissements scolaires.

*Au Collège Charles-Brochen de Pontrieux, l'eau ozonée a été présentée aux élus à la rentrée.*







*Les couloirs et les salles d'enseignements des nouveaux collèges sont désormais équipés d'un revêtement de sol étonnant : le flotex. Au delà de ses qualités acoustiques, il ne nécessite qu'un nettoyage à l'eau. Ici au collège Jean-Richepin de Pléneuf-Val-André.*



3.

GARANTIR PLUS  
DE COHÉSION ET DE  
SOLIDARITÉ ENTRE  
LES TERRITOIRES  
ET LES GÉNÉRATIONS

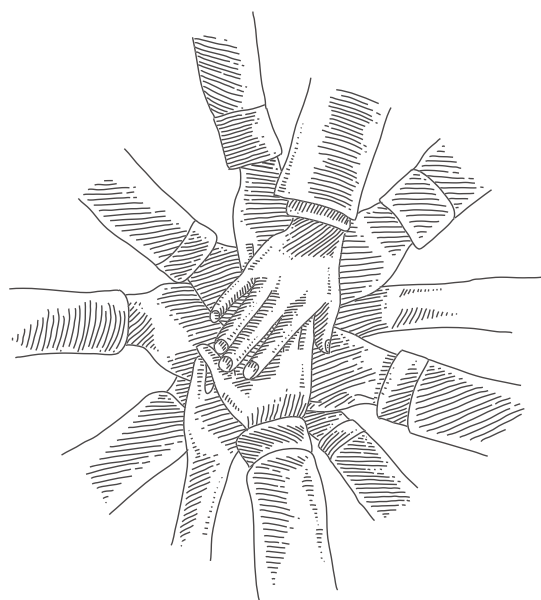


# 3.

## Renforcer le lien entre les êtres humains et la société

La persistance de la pauvreté, la montée des exclusions sociales, l'accroissement des inégalités et de la vulnérabilité, l'augmentation des tensions sociales démontrent bien que la croissance n'implique pas toujours un progrès social. Il est ainsi nécessaire de recréer ou de renforcer le lien entre

les êtres humains, entre les sociétés et entre les territoires, et de s'assurer d'un juste partage des richesses.



### **Les CT3G, outil de développement durable du territoire costarmoricain.**

*Les contrats de territoire de 3<sup>e</sup> génération (CT3G) sont le levier principal du Département s'agissant des solidarités territoriales. Ils apparaissent comme un outil de choix en matière de développement durable. C'est pourquoi nous y avons intégré une dimension écologique importante. C'est le sens du critère de la capacité de stockage de CO2 du territoire des communes dans la définition de leur enveloppe financière. C'est le sens, aussi, du fléchage privilégié des crédits vers des projets de transition écologique des collectivités. Au-delà, les contrats de territoire illustrent parfaitement notre ambition de développement durable par leur approche transversale. Les dimensions démocratiques -via une large concertation des élus locaux- et sociales -prise en compte de la fragilité du tissu social et de la capacité financière des communes dans la définition de leur enveloppe- témoignent en effet d'une approche globale embrassant parfaitement les enjeux du développement durable. "*



**Vincent Alleno**

Vice-président délégué aux Finances,  
au Numérique et aux Contrats de territoire



### 3.1 LES NOUVEAUX CONTRATS DÉPARTEMENTAUX DE TERRITOIRES GARANTS DE COHÉSION SOCIALE ET DE SOLIDARITÉ

2022 a été l'occasion de repenser et construire un partenariat rénové avec l'ensemble des communes et intercommunalités du territoire. Après une large concertation menée au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2022, ce nouveau dispositif « contrat départemental de territoire 2022-2027 » garantit à chacune des 348 communes du département une enveloppe sur l'ensemble du mandat et renforce encore davantage la solidarité et le lien avec elles pour répondre aux besoins des costarmoricains.

Les objectifs du dispositif :

- assurer un soutien équitable et équilibré du territoire pour l'ensemble des Costarmoricains,
- améliorer la visibilité de l'action départementale et des investissements réalisés,
- soutenir les communes « rurales »,
- valoriser la mutualisation des projets structurants,
- garantir la cohérence des politiques en faveur de la transition écologique et énergétique sur l'ensemble du territoire départemental.

Cette 3<sup>e</sup> génération de contrats consacrera 72 M€ aux territoires sur la période 2022-2027, avec un accompagnement renforcé pour la ruralité et les secteurs les plus fragiles. Les enveloppes sont adaptées aux capacités des territoires, et se répartissent pour les communes :



#### Paroles de maire sur le Contrat Départemental de Territoire 2022-2027

Stéphane Briend - Maire de Plédran  
*La Ville de Plédran reçoit avec plaisir ce contrat départemental de territoire 2022-2027. Dans un contexte financier rendu difficile par les crises successives, l'assurance d'obtenir une subvention du Département, dont le montant est déjà connu, nous évite de renoncer à nos projets, imaginés en 2020, au service de nos administrés. Concrètement, nous allons ainsi pouvoir, en toute sérénité financière, déconstruire et reconstruire notre salle omnisports, aujourd'hui désuète, pour permettre à nos scolaires et à nos associations de faire leurs activités sportives dans de meilleures conditions, en intégrant dans nos réflexions, les dernières préconisations en matière environnementale."*



#### LES CONTRATS DÉPARTEMENTAUX DE TERRITOIRES 2022-2023 : UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE EN PHASE AVEC LE PLAN DÉMOCRATIE CITOYENNE

Impliquer toujours davantage et le plus en amont possible les partenaires, a été une démarche constante menée par le Département dans le processus d'élaboration des nouveaux contrats de territoires. Des réunions se sont tenues dans les territoires à l'attention des maires pour leur présenter le dispositif. La concertation a ensuite été menée lors de 13 réunions cantonales. Ces temps d'échanges, sous forme d'ateliers de co-construction, ont permis d'amender le nouveau dispositif par l'ajout et la priorisation de thématiques. De nouveaux bénéficiaires publics ont pu être identifiés. L'Association costarmoricaine des Maires de France a également été invitée aux réunions de co-construction.



### 3.1 DES PRIORITÉS DÉFINIES

Les priorités correspondent aux grandes orientations politiques de la mandature et visent à soutenir des projets à haute valeur écologique et sociale. Ainsi, le Département soutient les investissements en maîtrise d'ouvrage publique sur les thématiques touchant en priorité :

- aux solidarités humaines,
- à la transition écologique et énergétique,
- à l'attractivité du territoire.

Les investissements peuvent concerner :

- les équipements culturels et sportifs,
- le patrimoine,
- le développement de circuits courts en vue d'une alimentation durable,
- les ouvrages d'art,
- les ouvrages d'infrastructures portuaires,
- l'assainissement, eaux pluviales, eau potable,
- les projets d'investissement innovants.



#### ZOOM SUR

#### 2 PROJETS PORTÉS PAR LOUDÉAC COMMUNAUTÉ BRETAGNE CENTRE EN LIEN AVEC LA PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU :

- le traitement primaire de la station d'épuration de Calouët permettant d'améliorer la qualité de l'eau et les capacités épuratoires de la station. Le Département intervient financièrement à hauteur de 8,92 % (156 119 € HT) du projet.
- l'expérimentation partenariale de réutilisation des eaux usées traitées (REUT) sur le Parc Docteur-Étienne de la station d'épuration de Calouët visant le recyclage des eaux usées de la station. Pour ce projet innovant, le Département intervient à hauteur de 50 % (97 500 € HT) du financement.

## 3.2 LA PROTECTION DE L'ENFANCE

**LA PROTECTION DE L'ENFANCE FIGURE AU CŒUR DE LA PROMESSE RÉPUBLICAINE ET EST LA PRIORITÉ MAJEURE DE CE MANDAT. IL S'AGIT D'INVESTIR POUR LE DÉVELOPPEMENT ET L'ÉPANOUISSEMENT DES ENFANTS ACCOMPAGNÉS AFIN DE FAVORISER L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET LEUR AUTONOMIE.**

En 2022, cela s'est traduit par la création de 35 postes au sein du pôle solidarités, l'augmentation significative du budget dédié (+8 %) et la diversification de l'offre d'accueil par la création de 14 places en lieux de vie et de 50 en placement éducatif à domicile.

Par ailleurs, en cohérence avec le Plan démocratie lancé en 2022, le Conseil départemental a renforcé la participation des enfants et des familles pour améliorer leurs conditions de vie et la qualité du travail avec les services qui les accompagnent.







## 3.3 LA SOLIDARITÉ POUR TOUS

### LES CHANTIERS D'INSERTION, UNE PRIORITÉ

La solidarité, c'est aussi aider ceux qui sont éloignés de l'emploi à retrouver une activité professionnelle. C'est la mission des Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI).

Les ACI sont des structures d'insertion par l'activité économique, qui proposent un accompagnement et une activité professionnelle aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés socio-professionnelles.

Le Département des Côtes d'Armor soutient les 14 ACI costarmoricains qui proposent divers supports d'activités tels que : le maraîchage, la restauration, des activités de buanderie, l'entretien des espaces verts, la rénovation de petit patrimoine, le second œuvre dans le bâtiment, l'entretien ou encore des activités en recyclerie.

EN 2022

**469**

PERSONNES EN ACI  
DONT 60 %  
D'ALLOCATAIRES  
DU RSA.

**13,6** MOIS

DURÉE MOYENNE  
DU PARCOURS  
EN ACI

**60 %**

DES SORTIES SONT CONSIDÉRÉES  
COMME « DYNAMIQUES »



- soit vers **l'emploi durable** (CDI, CDD ou missions d'intérim de 6 mois et plus, stage...)
- soit vers **un emploi de transition** (CDD ou période d'intérim de moins de 6 mois, contrats aidés)
- soit **en sorties positives** (formations pré-qualifiantes ou qualifiantes, embauches dans une autre structure d'insertion par l'activité économique).

### L'EXPÉRIMENTATION DU CHÈQUE CAP

Le Département des Côtes d'Armor est très engagé auprès des personnes en situation de vulnérabilité. Le Chèque d'Accompagnement Personnalisé (CAP) est l'un des dispositifs de soutien d'urgence proposé pour les plus démunis. À ce titre, il a souhaité expérimenter la possibilité d'utiliser les CAP dans l'épicerie P'Ty Breizh, épicerie sociale et solidaire de Rostrenen pour proposer une meilleure diversification de l'offre d'aide alimentaire. Les produits disponibles dans l'épicerie P'Ty Breizh ont un prix moyen correspondant à 15 % à 30 % de celui pratiqué dans les autres commerces. L'expérimentation fera l'objet d'une évaluation en 2023 préalablement à son extension éventuelle à d'autres épiceries solidaires.





## UNE AIDE EXCEPTIONNELLE D'URGENCE POUR LES EHPAD

La situation financière, déjà structurellement difficile des Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD), est encore aggravée par l'inflation et les mesures décidées par l'État sans être totalement compensées.

En fin d'année 2022, le Département a décidé de débloquer une aide exceptionnelle d'urgence d'1 M€ pour soutenir les EHPAD rencontrant de grandes difficultés financières afin de préserver la qualité d'accueil des résidents. Ces aides représentent près de 1500 euros par place. Sont concernés les Ehpads suivants : Les Macareux à Perros-Guirec; Kermaria à Plouguenast-Langast; les Genêts d'Or à Plouha; la résidence Roger-Jouan à La Motte; la résidence de Châtelaudren-Plouagat; l'Ehpads de Belle-Isle-en-Terre; la résidence Yves-Blanchot à Dinan; la résidence Germaine-Ledan à Matignon; la résidence des Chênes à Plélan-le-Petit; l'Ehpads Melchonnec de Plouaret; et l'Ehpads Hernot à Lannion.

## SOLIDARITÉ AVEC L'UKRAINE

Suite à l'invasion du territoire ukrainien par la Fédération de Russie le 24 février 2022, de nombreux habitants fuyant les combats ont quitté leur pays. Les actions de solidarité se sont multipliées partout en France, et la générosité des Costarmoricaines et des Costarmoricains est à la hauteur des enjeux et de cette attaque faite à la démocratie. Le Département prend toute sa part dans ce mouvement de solidarité en ayant voté un dispositif de soutien en d'urgence dès le premier trimestre 2022.

Ainsi, le Département a pris en charge des nuitées d'hôtel pour l'accueil d'urgence de familles réfugiées et a mis à disposition des logements vacants. Il a également apporté une aide exceptionnelle à l'association Côtes-d'Amor - Warmie-Mazurie pour l'aider à mettre en place une collecte et l'envoi de colis aux réfugiés.

Au regard des enjeux démocratiques forts autour de la liberté de la presse, le Département a également voté une subvention pour l'association Reporters Sans Frontières en soutien au travail des journalistes et reporters sur le territoire ukrainien.





## 3.4 LE SPORT ET LA CULTURE POUR TOUS

**SOUCIEUX DE PERMETTRE AU PLUS GRAND NOMBRE, QUEL QUE SOIT SA CONDITION PHYSIQUE OU SON HANDICAP, L'ACCÈS À LA PRATIQUE SPORTIVE, LE DÉPARTEMENT IMPULSE DES ÉVÈNEMENTS SPORTIFS INCLUSIFS ET AMÉNAGE DES SENTIERS DE RANDONNÉE.**

### YES YOU TRAIL

Plus de 160 courses hors stade se déroulent chaque année en Côtes d'Armor, peu sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Soucieux d'agir efficacement pour inciter et permettre au plus grand nombre l'accès à la pratique sportive, le Département a souhaité s'associer en 2022, de manière expérimentale, à 6 événements sportifs pour qu'y soient proposés des circuits spécifiques et adaptés. Cette démarche s'inscrit dans le programme Terre de Jeux 2024 et associe la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) et les comités sportifs départementaux Handisport et du Sport Adapté.

Ces parcours dits de « découverte du trail » s'adressaient non seulement aux personnes en situation de handicap, mais également à l'ensemble des personnes « en autonomie de marche », volontaires, pour s'essayer au trail (convalescence, surpoids, reprise...). Élus et agents se sont également prêtés au jeu en accueillant ou en accompagnant les participants sur leur parcours, un moment de partage riche en émotions.



### SENTIERS DE RANDONNÉE ACCESSIBLES

Avec l'aide de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), de CAD22 et des associations costarmoricaines, le Département recense les « balades accessibles ». L'objectif est de proposer une offre de petits circuits accessibles à tous afin de développer les pratiques physiques et sportives inclusives.

Qu'elle soit accessible aux Personnes à Mobilité Réduite, aux poussettes, aux personnes mal marchantes, etc., chaque promenade identifiée fait l'objet d'une fiche précisant les conditions d'accessibilité. À ce jour, 10 fiches sont mises en ligne sur le site du Département. Ce premier travail n'est qu'un début puisque la démarche a vocation à se poursuivre sur tout le territoire départemental.



**Pour aller plus loin** +++++  
<https://bit.ly/400n15k>







## GUIDE DES ASSOCIATIONS ACCUEILLANTES DES CÔTES D'ARMOR 2022 - 2026

Afin de faciliter l'accès aux loisirs sportifs des personnes en situation de handicap (tout âge et tout handicap) ainsi qu'aux personnes atteintes d'un trouble de santé, le Département des Côtes d'Armor édite tous les 3 ans un guide des associations sportives en mesure d'accueillir des activités adaptées. Vous trouverez ces informations via le lien.



Pour aller plus loin \*\*\*\*\*  
[bit.ly/3WSNtir](https://bit.ly/3WSNtir)



## LE CHÂTEAU DU GUILDO UNE PORTE OUVERTE SUR LA CULTURE

Après 20 ans de fouilles archéologiques et 4 ans de restauration, de sécurisation et de mise en valeur, le Château du Guildo a ré-ouvert ses portes au public. Situé sur un éperon rocheux, au bord de l'estuaire de l'Arguenon, le site est désormais accessible aux personnes à mobilité réduite. Un ensemble de panneaux explicatifs permet de se figurer l'évolution du château à travers les siècles. Pour les plus curieux, un site internet a été réalisé et propose notamment une reconstitution 3D sur l'évolution de l'architecture. Soucieux de faire du château un lieu de vie et de découvertes, une programmation culturelle gratuite a été proposée tout au long de l'été. Plus de 600 personnes ont ainsi pu profiter des expositions et des spectacles.

**3 M€**  
 D'INVESTISSEMENT

**5**  
 HECTARES  
 DE DOMAINE  
 EN ACCÈS LIBRE

**1981**  
 ANNÉE  
 D'ACQUISITION  
 PAR LE  
 DÉPARTEMENT

**65 000**  
 PROMENEURS /  
 AN SUR LE SITE



Pour aller plus loin \*\*\*\*\*  
<https://chateauduguildo.fr>

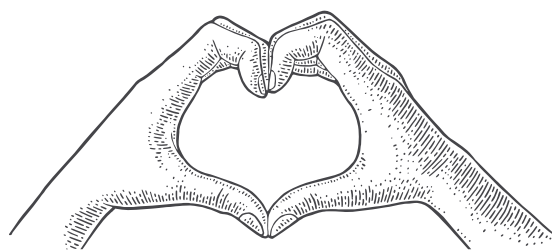
# 4.

## PROMOUVOIR L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES COSTARMORICAINS





## 4.



### Besoin essentiel : l'épanouissement de chacun dans un cadre de vie satisfaisant

Permettre à tous l'épanouissement par l'accès aux biens et services essentiels (eau, nourriture, éducation, santé, logement, environnement sain...) sans hypothéquer les possibilités d'épanouissement des générations futures, ni de celles ou ceux qui vivent ailleurs sur la planète, est le gage d'un développement harmonieux des territoires.

Pour autant, ces besoins ne sont pas toujours équitablement satisfaits au sein des populations : entre territoires, entre populations urbaine et rurale, entre classes sociales et catégories socio-professionnelles, entre travailleurs et chômeurs...



**Christine Métois-Le Bras**

Présidente de la commission  
Citoyenneté Conseillère départementale  
du canton de Trégueux



### Face à la crise de la démocratie et à la montée de l'abstention, notre majorité a décidé d'agir.

En juin 2022, l'assemblée départementale a adopté le plan « Renforcer la démocratie et le lien citoyen en Côtes d'Armor ». Cette feuille de route doit permettre d'impliquer encore davantage les Costarmoricaines et Costarmoricains dans l'élaboration de nos politiques publiques et de soutenir les engagements citoyens sur notre territoire.

Quelques exemples concrets : le développement de la place des comités d'usagers dans le domaine des solidarités pour améliorer nos politiques sociales ou bien encore l'engagement à pratiquer la concertation ou la co-construction à chaque fois que cela est possible, comme nous l'avons fait sur les contrats départementaux de territoire et le schéma des solidarités.

Enfin, parce que l'éducation à la citoyenneté est une de nos priorités, un Conseil départemental des collégiens sera créé pendant notre mandature. En partenariat avec la communauté éducative, il sera un outil pour sensibiliser notre jeunesse costarmoricaine à la démocratie et au fonctionnement de nos institutions. Il sera aussi pour nous, conseillers départementaux, une formidable occasion de prendre en compte les aspirations de la jeunesse."



## 4.1 RENFORCER LE LIEN AVEC LES CITOYENS



La faible mobilisation des électeurs lors des dernières élections justifie la nécessité de repenser le lien entre les élus et les citoyens. Ainsi, le Département a placé au cœur de son mandat la question de la citoyenneté, en proposant un plan d'actions dédié à la vie démocratique. Son objectif est double : d'une part, renforcer la place du citoyen dans les politiques publiques départementales et, d'autre part susciter l'engagement citoyen dans la vie publique.

Associer les élus locaux, les acteurs et usagers à l'élaboration des politiques publiques départementales devient systématique, par exemple :

- dans l'élaboration des contrats de territoires de 3<sup>e</sup> génération, les élus locaux ont été associés à la finalisation des contrats dans le cadre d'une large concertation,
- dans le champ du social, le schéma des solidarités humaines a réuni de nombreux participants, partenaires et acteurs de l'action sociale dans les secteurs autonomie, l'enfance-famille et l'insertion,
- lors de travaux routiers importants une concertation publique en ligne et des réunions publiques sont dorénavant proposées afin de renforcer la place de l'utilisateur. Ce fut le cas pour la déviation de Plancoët,
- au titre de travaux d'élaboration du projet Alimen'Terre d'Armor, les acteurs et partenaires de l'agriculture, de la précarité, de l'insertion, de la famille et de la culture ont participé à des ateliers de co-construction le 2 décembre 2022.



### ZOOM SUR

#### LE COMITÉ DES USAGERS

Présents au sein de 3 Maisons du Département (Dinan, Saint-Brieuc et Lannion), les parents impliqués dans les comités d'usagers témoignent et mobilisent d'autres parents pour se joindre à eux. Les parents du comité d'usagers de Dinan viennent de créer leur association, avec pour objectif de faciliter l'accès aux informations utiles aux personnes et de tisser du lien social autour d'activités. Dans ce contexte, ils ont obtenu auprès de la Maison des associations le prêt d'une salle qui leur permet de se réunir une fois par semaine.



## UNE BOURSE DOCTORALE POUR SOUTENIR LA RECHERCHE SUR L'INVESTISSEMENT CITOYEN

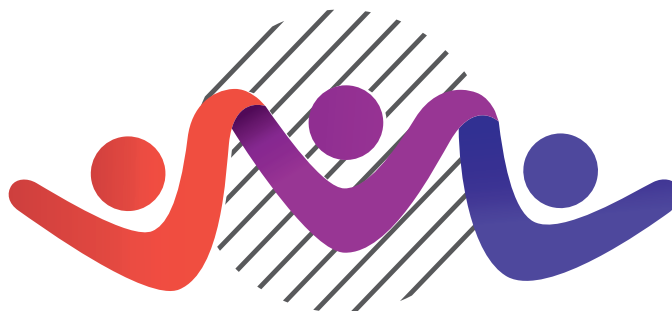
Le plan démocratie porté par l'assemblée départementale a également pour objectif d'inciter et encourager l'engagement à la citoyenneté. L'un des préalables est d'améliorer la connaissance des enjeux de la participation citoyenne dans le département. Afin de parfaire cette connaissance, une allocation doctorale est attribuée à l'Institut d'Études Politiques de Rennes pour la thèse de Madame Eileen Michel.

### 1) En quoi consistent vos travaux ?

« Mes travaux portent sur la place de l'investissement social au niveau local. Selon la littérature scientifique, cette notion influence de plus en plus les politiques de l'État social (politiques sociales, éducatives, relatives au marché du travail...) au niveau international et national. Cependant, peu de travaux s'intéressent à la question des territoires locaux, qui constituent pourtant un niveau clé de conception et de mise en œuvre de ces politiques dans beaucoup de pays. Cette thèse en science politique cherche donc à combler ce manque de la littérature. Nous verrons ainsi en quoi l'introduction potentielle des principes et usages de la notion d'investissement social a des effets sur la conception et la mise en œuvre des politiques locales et, in fine, transforme ou non le rapport entretenu aux usagers par les institutions ».

### 2) Quel est l'apport du soutien du Département ?

« Le financement attribué par le Conseil départemental des Côtes d'Armor me permet de me consacrer entièrement à la réalisation de ce travail de recherche pour une durée de trois ans. De plus, le Département constitue l'un des terrains d'enquête de ma thèse. Ce partenariat me permet donc de pouvoir participer à des espaces de rencontres et d'échanges avec des acteurs et actrices départementaux, ce qui est éminemment nécessaire à la réalisation de mon travail d'enquête ».



Deux actions menées en 2022 illustrent particulièrement bien l'intérêt d'associer les usagers à la définition des politiques qui les concernent directement :

#### • Associer les enfants protégés et les familles accompagnées aux décisions qui les concernent

Impliquer les usagers dans les décisions qui les concernent, permet de mieux répondre à leurs besoins. C'est pourquoi le Département a mis en place les comités d'usagers du service départemental de la protection de l'enfance. Ce sont des espaces de débat où professionnels et familles co-construisent des solutions pour mieux répondre aux besoins des personnes concernées.

#### Perspectives 2023

Des travaux sont engagés dans le cadre du comité technique de l'Observatoire Départemental de Protection ODPE de l'Enfance pour intégrer des usagers dans cette instance. La première réunion a eu lieu en septembre 2022.



Pour aller plus loin \*\*\*\*\*  
[bit.ly/3HkqLda](https://bit.ly/3HkqLda)

#### • Associer les allocataires du RSA à l'élaboration du Plan Départemental de l'Insertion

La construction du Plan Départemental d'Insertion (PDI) 2023-2027 a été menée au printemps 2022, en accordant une large place à la participation des acteurs de l'insertion et des allocataires du RSA. Plus de soixante participants ont été réunis autour de quatre ateliers thématiques.

Cette large consultation a favorisé l'élaboration d'un Programme Départemental de l'Insertion pertinent et réaliste, répondant aux attentes et aux besoins à la fois des structures d'accompagnement mais aussi des allocataires. Des représentants d'allocataires du RSA seront associés à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation du PDI





## 4.2 L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

L'égalité entre les femmes et les hommes est l'un des défis majeurs du développement humain dans le monde. C'est aussi un fondement nécessaire et une condition inhérente à l'épanouissement de tout être humain.

Ainsi, dès 2007, le Département s'est fortement engagé dans les actions en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. Cet engagement s'est traduit par la signature en 2008 de la charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, puis par la mise en place de plusieurs plans d'actions successifs, dont le dernier pour la période 2021-2023.



### LES RENCONTRES DE L'ÉGALITÉ

Au printemps 2022, le Département des Côtes d'Armor a souhaité expérimenter une opération de sensibilisation à l'Égalité Femmes-Hommes à destination des collégiens: les Rencontres de l'Égalité.

Ce cycle de rencontres entre les élèves et un duo de personnalités costarmoricaines, une femme et un

homme aux parcours inspirants, avait pour objectif d'inviter les jeunes à une réflexion autour de la place des filles et des garçons dans la société, en les encourageant à être acteur ou actrice d'une société plus paritaire et moins stéréotypée.

Ainsi, parfois épaulés par un médiateur, ces ambassadrices et ambassadeurs, après avoir retracé leurs parcours, ont pu évoquer la question de l'égalité à travers des exemples concrets et échanger ensuite avec les collégiens.



#### Les échanges concernaient de nombreuses thématiques telles que :

- le sport : les salaires, les capacités physiques, les entraînements...
- la sécurité : sentiment d'insécurité plus fréquent chez les jeunes filles...
- les discriminations en tout genre : les codes vestimentaires, les préjugés,
- le regard de l'autre,
- les parcours professionnels : interrompre sa carrière pour devenir maman, reproduction sociale...
- l'environnement,
- l'entrepreneuriat au féminin.

#### Entre mars et mai 2022 :

- **11 COLLÈGES** se sont inscrits dans cette démarche de rencontres,
- **20 INTERVENTIONS** ont été programmées,
- **10 « AMBASSADEURS »** sont venus témoigner,
- **600 COLLÉGIENS COSTARMORICAINS** ont bénéficié de ces interventions.

Cette expérimentation sera reconduite en 2023.



### LA CONFÉRENCE « GENRE ET ESPACES SCOLAIRES »

Afin d'acculturer à cette problématique, le Département a organisé, à destination de l'ensemble des principales et principaux de collèges, des personnels départementaux œuvrant sur la compétence « Collèges », ainsi que les élues et élus départementaux, mais également de nombreux maires, une conférence où est intervenue Édith Maruéjols, géographe du genre : « Genre et Espaces Scolaires: pour un aménagement égalitaire des espaces scolaires »



Pour aller plus loin \*\*\*\*\*  
<https://bit.ly/3G4DLE2>



## 4.3 NOS LIMITES : UN DISPOSITIF DE PRÉVENTION DES VIOLENCES CONJUGALES ET SEXUELLES

Parce que les violences faites aux femmes ne sont pas une fatalité, sensibiliser dès l'adolescence les jeunes filles, c'est les aider à réagir.

La Maison du Département de Lannion a lancé un dispositif de prévention pour permettre aux jeunes filles de repérer une situation de harcèlement ou d'agression et d'engager un dialogue sur le consentement et le respect de soi et de l'autre.

En compléments d'éléments d'information, le dispositif intègre des temps d'échanges entre les jeunes filles ainsi qu'une formation de self-défense sur deux jours. Les stages se déroulent uniquement entre femmes pour leur permettre d'exprimer ce qu'elles ont vécu, elles y apprennent des techniques de défenses.

La prévalence des violences sexuelles en France est considérable\* :

**14,5 %**

DES FEMMES

ET

**3,9 %**

DES HOMMES

ONT SUBI  
DES VIOLENCES  
SEXUELLES  
AU COURS  
DE LEUR VIE.

**3,7 %**

DES FEMMES

ET

**0,6 %**

DES HOMMES

ONT SUBI  
UNE TENTATIVE  
DE VIOL  
OU UN VIOL.

PLUS DE LA MOITIÉ  
DES VIOLENCES  
SEXUELLES DÉCLARÉES  
PAR LES FEMMES ET  
LES DEUX TIERS DE  
CELLES DÉCLARÉES  
PAR LES HOMMES  
SE PRODUISENT  
OU DÉBUTENT AVANT  
18 ANS

\* Selon l'enquête Virage (2015)

En 2021, le nombre de violences sexuelles dans les Côtes d'Armor a fortement augmenté par rapport à 2020\* :

**+37 %**

SOIT

**596**

INFRACTIONS  
CONTRE 435

**+60 %**

DE HARCÈLEMENTS  
SEXUELS ET AUTRES  
AGRESSIONS  
SEXUELLES  
SUR MINEURS,

**+40,7 %**

DE VIOLS SUR MINEURS,

ET

**+36,8 %**

DE HARCÈLEMENTS  
SEXUELS ET AUTRES  
AGRESSIONS SEXUELLES  
CONTRE DES MAJEURS.

\* Source : préfecture  
des Côtes d'Armor mars 2021



## L'EXPOSITION « VIOLENCES INTRAFAMILIALES »

À l'automne 2022, l'Hôtel du Département a accueilli une exposition de la photographe costarmoricaine, Delphine Herrou. Dans cette exposition, 27 femmes, mais aussi des hommes et des enfants témoignent de l'inacceptable pour « porter la parole » de celles et ceux qui ne peuvent pas s'exprimer.

Le 25 novembre, journée de lutte contre les violences faites aux femmes, cette exposition a été ouverte au public.



## « TOLÉRANCE ZÉRO »

Action interne: le Département a également mis en place un dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissements sexistes en optant pour une externalisation afin de garantir une confidentialité et libérer plus facilement la parole.

En parallèle, la campagne d'affichage « Tolérance Zéro » et une distribution de flyers ont été mises en œuvre afin d'informer et sensibiliser l'ensemble des personnels.

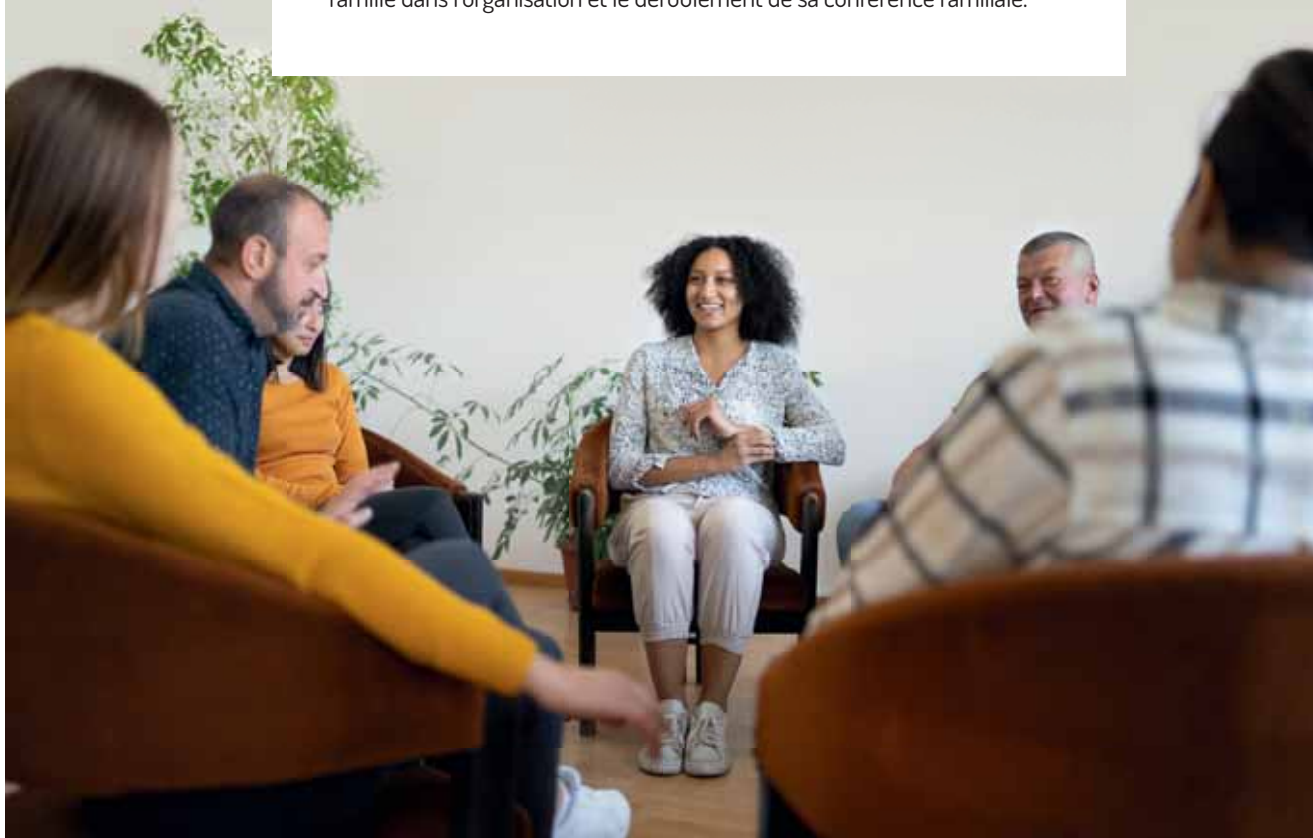


## 4.4 SURMONTER ENSEMBLE LES DIFFICULTÉS : LES CONFÉRENCES FAMILIALES

L'échange, le dialogue et l'entraide permettent de résoudre bien des problèmes. Fortes de ce constat, les coordinatrices formées en Maison du Département de Dinan et de Lamballe-Armor ont proposé la mise en place d'une démarche originale : la conférence familiale.

Cette démarche offre la possibilité à toute personne de réfléchir avec son entourage, proche ou plus éloigné (amis, voisins, famille, collègues, professionnels...), aux solutions qu'ils peuvent mettre en place ensemble pour surmonter des difficultés liées à l'éducation des enfants, au handicap, à l'isolement... Ce temps d'échange partagé, baptisé « conférence familiale » est accompagné et animé par un coordinateur.

Chacun peut y parler librement, dans le respect des opinions et de la parole des autres. Les échanges ont un caractère confidentiel. Toute cette démarche s'inscrit dans un processus où le coordinateur a un rôle de facilitateur et de « metteur en scène ». Le coordinateur crée les conditions pour guider la famille dans l'organisation et le déroulement de sa conférence familiale.



### ZOOM SUR

#### UN CONCEPT PROMETTEUR

Les conférences familiales, issues des traditions Maori en Nouvelle-Zélande, sont développées depuis plus de 20 ans en Australie et en Europe. Selon la tradition maorie, « lorsqu'un problème affecte la communauté, tout le village est appelé à la rescousse » pour réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour le résoudre. Encore méconnue en France, cette méthode commence à être expérimentée et mise en œuvre par quelques Départements.



## 4.5 LANCEMENT DU MAG', L'INFO DES ANNÉES COLLÈGE EN CÔTES D'ARMOR



Fort d'une politique ambitieuse en faveur de l'éducation et de la jeunesse, le Département des Côtes d'Armor a à cœur de renforcer ses liens avec les jeunes Costarmoricains, notamment les collégiens. Pour cela, il a lancé en avril 2022 un nouveau magazine périodique intitulé « Le Mag – L'info des années collège en Côtes d'Armor ». Distribué gratuitement dans les collèges publics et privés du département, il vise plusieurs objectifs :

- éveiller la conscience citoyenne et l'esprit critique,
- développer le goût pour la lecture et proposer une alternative au « tout-écran »,
- favoriser la prévention autour des sujets sensibles de l'adolescence,
- offrir une vitrine aux initiatives des jeunes.

### Une démarche participative

Ce magazine s'est construit dans le cadre d'une réflexion participative incluant des collégiens volontaires, les services départementaux et l'ensemble des partenaires de l'éducation. Le projet fait partie intégrante du plan démocratie du Département.

### Un projet éco-conçu

- une rubrique dédiée aux thématiques de l'écologie et des solidarités humaines,
- un support pensé pour limiter l'impact écologique : petit format, papier et imprimeur labellisés...
- des ateliers de conception en visioconférence afin d'éviter les déplacements,
- une réalisation 100 % locale et solidaire.



*Les collégiens sont également impliqués dans la rédaction de chaque numéro, ici 3 d'entre eux ont pu découvrir les coulisses du Festival L'Armor à Sons (Bobital).*





ZOOM SUR

### L'EHPAD LOUIS-MOREL DE PLŒUC-L'HERMITAGE

Réhabilitation importante :

- agrandissement de locaux existants, bureaux, wc, désamiage, accessibilité
- extension (création d'une unité de 5 places de personnes handicapées vieillissantes, salle à manger et salle de soins, dédoublement de chambres, création d'une passerelle pour rejoindre deux bâtiments)

#### MONTANT DES TRAVAUX

**3,285 M€**

- SUBVENTION DU DÉPARTEMENT DE 670 000 € SOIT

**10 000 €** PAR PLACE

## 4.6 AMÉLIORER LE CONFORT DE VIE DES RÉSIDENTS DES ÉTABLISSEMENTS MÉDICAUX SOCIAUX

Depuis 2021, le Département a mis en place un programme d'aide à l'investissement des établissements médico-sociaux relevant de sa compétence, principalement les EHPAD, pour 4 M€ d'autorisations de programme par an. Il vise à soutenir les opérations de reconstruction ou rénovation lourde indispensables pour adapter le bâti aux besoins, en limitant l'impact financier pour les résidents, en complément des aides accordées par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Si le dispositif ne prévoit pas de critère spécifique au développement durable, la rénovation de bâtiments datant des années 1980 voire 1970 entraîne de fait, via le respect des normes de construction, des économies d'énergie et un meilleur confort pour les résidents, mais également de meilleures conditions de travail pour les personnels.

En 2021 et 2022, 9 projets ont été soutenus, améliorant les conditions d'accueil de 930 résidents.



## 4.7 LE NUMÉRIQUE POUR TOUS

Au-delà de son investissement dans le projet Bretagne Très Haut Débit, le Département favorise l'émergence de projets et d'idées au plus proche de ses habitants et de leur vie quotidienne. En 2022, il agit en faveur de l'inclusion numérique en lançant un appel à projets dans l'objectif de stimuler l'éclosion de projets numériques dans les territoires.



*Pour aller plus loin* \*\*\*\*\*  
<https://bit.ly/40qTHZu>

**LES 26 PROJETS RETENUS  
ONT BÉNÉFICIÉ D'UN FINANCEMENT  
VARIANT DE 1000 À 5 000 €.  
ILS SONT PORTÉS PAR  
DES COLLECTIVITÉS,  
DES ASSOCIATIONS  
OU AUTRES STRUCTURE  
PUBLIQUES OU PRIVÉES.**



### TI-NUAGE

L'association Ti-Nuage de Vieux-Marché a reçu le prix de l'innovation numérique qui récompense le projet le plus novateur pour répondre aux besoins d'un territoire et de ces habitants. Le soutien départemental lui permettra d'investir dans du matériel pour ses services ainsi que pour le stockage des données de ses adhérents.



# 5.

## IMPULSER DES DYNAMIQUES D'ÉCO-CONSOMMATION



# 5.



## Une dynamique de développement selon des modes de production et de consommation responsables

Une consommation et une production plus responsables doivent être à la fois moins polluantes et moins prédatrices vis-à-vis des ressources et des milieux naturels. Elles doivent également limiter au maximum les risques pour l'environnement et la vie sur terre. Les efforts en recherche et dévelop-

pement doivent être orientés dans cette perspective, afin de générer des innovations techniques ou organisationnelles au service du progrès social et de l'épanouissement de chacun.



**Joël Philippe**

Président de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)  
Conseiller départemental du canton de Bégard



### **La politique d'achat, un instrument au service d'un développement durable**

*La politique d'achat d'une collectivité n'est pas l'instrument qui vient spontanément à l'esprit du grand public pour la transition écologique. Elle constitue pourtant un levier stratégique en matière de développement durable. Cela concerne ainsi, pour le Département des Côtes d'Armor, entre 75 et 85 M€ chaque année. Un volume financier, loin d'être anodin, qui appelle un intérêt soutenu dans le cadre des enjeux écologique et social. Ce volet a naturellement été intégré dans notre approche transversale de la transition écologique. Nous sommes aussi attentifs au tissu économique costarmoricain (60 % de nos achats sont sur le territoire départemental) dans une logique tant de développement territorial que d'une volonté de favoriser les circuits courts. S'ajoute aussi la question de la responsabilité sociale des entreprises, à savoir leur intégration des préoccupations sociales et environnementales dans leurs pratiques commerciales, à laquelle nous sommes très attentifs."*



## 5.1 UNE POLITIQUE ACHAT RESPONSABLE

Face aux défis mondiaux de la transition écologique, le Département des Côtes d'Armor, premier donneur d'ordres de son territoire, souhaite agir en collectivité responsable.

Les achats départementaux :

ENTRE

75 ET 85 M€ / AN

DONT

60 %

CONCERNENT  
DES ENTREPRISES  
COSTARMORICAINES

### Travaux

La construction du collège Jacques-Prévert à Guingamp, la restructuration du collège Roger-Vercel à Dinan, les aménagements des chemins de randonnée, le reboisement des forêts départementales, la préservation des sites sensibles, les enrobés routiers avec de plus en plus de réemploi de matériaux, l'entretien des espaces verts routiers par éco-pâturage...

### Achat et fournitures de service

Le papier, les travaux d'impression et particulièrement l'impression du magazine Côtes d'Armor, les produits d'entretien (3/4 sont éco-labellisés ou éco-certifiés), l'acquisition d'un système d'eau ozonée pour le nettoyage des surfaces, sols et mobilier, les fournitures de bureau (1/3 est éco-labellisé), les véhicules électriques, les copieurs...

### Des lois pour accompagner le changement

Au-delà d'une démarche volontariste, les dernières évolutions législatives obligent désormais les acheteurs publics à intégrer des considérations environnementales dans leurs marchés. Cette obligation de prise en compte du développement durable dans la commande publique incite les acheteurs à travailler davantage en mode projet, en ayant une vision stratégique, depuis la préparation du marché et en particulier la définition du besoin jusqu'à la fin de son exécution pour :

- définir et réfléchir à la façon dont le développement durable est intégré, tant dans les cahiers des charges en termes d'exigences et de conditions d'exécution, que dans les règlements de la consultation en termes de critères de choix,
- créer le dialogue au sein des entités acheteuses ainsi qu'avec les partenaires économiques grâce au sourcing.

En d'autres termes, il s'agit de définir de véritables stratégies d'achat intégrant désormais des considérations de développement durable.

Les acheteurs doivent également justifier de leurs obligations en matière de prise en compte du développement durable, en application de la loi « Climat et Résilience ».



ZOOM SUR

### LE SPASER

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, l'obligation d'adoption et de publication d'un Schéma de Promotion des Achats publics Socialement et Écologiquement Responsables – SPASER – s'applique aux acheteurs publics dont le volume d'achats dépasse 50 millions d'euros hors taxes, le Département des Côtes d'Armor est par conséquent concerné.

Afin de réussir cette nouvelle étape, le Département a souhaité être accompagné par un bureau d'étude spécialisé dans l'achat public durable sur la définition puis la mise en œuvre de sa politique achat responsable.

Cette prestation d'accompagnement opérationnel a pour objectifs de définir la politique achat responsable du Département, d'identifier les familles d'achat à forts enjeux en matière de développement durable, et de définir les stratégies à mettre en œuvre sur ces familles.

Le bureau d'études accompagnera la collectivité dans l'élaboration de son SPASER, et apportera aussi les compétences et outils nécessaires afin que les agents du service de la commande publique et des services prescripteurs deviennent autonomes dans l'intégration de la méthodologie d'achat responsable. Il s'agit d'une démarche transversale portée par les élus qui va concerner l'ensemble des services et agents de la collectivité.





## 5.2 ALIMEN'TERRE D'ARMOR UN ÉCO-SYSTÈME ALIMENTAIRE PLUS VERTUEUX

Veiller à proposer une offre alimentaire de qualité, accessible à tous, qui préserve l'environnement et assure une juste rémunération des producteurs, tel est le défi que s'engage à relever le Département à travers la démarche Alimen'Terre d'Armor.

Le projet présentera une stratégie alimentaire durable, inscrite dans les orientations nationales, régionales et locales.



La concertation s'est largement ouverte à nos partenaires. Ainsi, une attention particulière a été portée sur les Projets Alimentaires Territoriaux mis en œuvre par les intercommunalités départementales. Les acteurs costarmoricains de l'agriculture, de l'aide sociale, de la précarité alimentaire, de la culture et du patrimoine, ont également été sollicités pour participer aux travaux. Un temps fort d'ateliers de co-construction a été organisé le 2 décembre 2022 avec 69 structures, services de l'État, associations, représentation professionnelle et collectivités locales.



**L'OPÉRATION « AU PRÉ  
DE L'ASSIETTE », DU 14  
AU 18 NOVEMBRE 2022**



Organisée par Agrilocal 22, plateforme internet de mise en relation entre acheteurs de la restauration collective et fournisseurs locaux de produits alimentaires, l'opération « Au pré de l'assiette » vise plusieurs objectifs :

- mettre en avant l'engagement national d'Agrilocal dans l'accès à une alimentation de qualité et de proximité,
- promouvoir le patrimoine culinaire local,
- mettre à l'honneur les producteurs et artisans des territoires,
- valoriser le savoir-faire des cuisiniers de la restauration collective,
- communiquer sur les enjeux du manger local.

Durant l'opération, les établissements volontaires sont invités à cuisiner pour leurs convives un repas 100 % local durant la semaine, ou de proposer un produit local chaque jour de la semaine. Tous les produits sont commandés via la plateforme Agrilocal 22.

Des jeux concours sont également organisés, avec notamment un livre de recettes « Cuisiner local à la maison » à gagner.

Pour la semaine du 14 au 18 novembre dernier, 12 établissements costarmoricains ont participé dont 8 collèges et 4 communes, pour le plaisir de plus de 5500 convives.



**Pour aller plus loin** ++++++  
<https://www.agrilocal22.com/>



ZOOM SUR

## QUELQUES EXEMPLES DANS LES COLLÈGES

### • Simone-Veil à Lamballe-Armor et François-Marie-Luzel à Plouaret

Les équipes ont mis en place « Les récrés Vertes » qui consiste à effectuer le ramassage des déchets par des volontaires et éco-délégués sur le même principe que la Marche Verte.

### • Jean-Monnet à Broons

La « galerie d'Art » accueille une exposition réalisée par les collégiens sur le plancton phosphorescent, ceci dans le cadre de Classes eau biodiversité collèges, un dispositif proposé et subventionné par le Département.

### • Chombart-de-Lauwe à Paimpol

Les collégiens travaillent sur les Aires marines Éducatives en partenariat avec le musée de la Marine.

### • Jean-Louis-Hamon à Plouha

La cour a été végétalisée avec la création d'un potager.

### • Yves-Coppens à Lannion

Les élèves ont créé un jeu de société coopératif sur l'éducation à l'environnement.

### • Victor-Vasarely à Collinée

Les collégiens ont créé une maquette du « collège à la mer » en abordant le circuit de l'eau et la problématique de cette ressource.

## 5.3 LES COLLÉGIENS S'ENGAGENT DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Conscient de l'intérêt de sensibiliser les jeunes générations, le Département encourage et accompagne les 79 collèges costarmoricaains publics et privés vers la labellisation « Établissement en Démarche de Développement Durable » (E3D). C'est pourquoi, dès 2011, la collectivité s'est engagée avec la Direction Académique dans une charte départementale d'éducation au développement durable. Grâce à ce dispositif, la collectivité soutient divers programmes relevant des 17 Objectifs de développement durable.

En 2022, les collèges costarmoricaains s'illustrent particulièrement au palmarès régional, avec 22 nouveaux collèges récompensés par la labellisation E3D pour leur engagement à l'Éducation au Développement Durable.

Soit 43 collèges labellisés. Sur les 32 collèges publics, 5 sont labellisés niveau 3, 8 niveau 2, 19 niveau 1.

NIVEAU 1



### ENGAGEMENT DANS LA DÉMARCHE

PILOTAGE DE L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

NIVEAU 2



### APPROFONDISSEMENT

ACTION PÉDAGOGIQUE, ÉDUCATIVE ET FORMATION

NIVEAU 3



### DÉPLOIEMENT

GESTION DURABLE AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT

844

COLLÉGIENS ISSUS DE 14 COLLÈGES ONT PRIS PART AUX CLASSES EAU ET BIODIVERSITÉ

277

ÉLÈVES ONT PARTICIPÉ AU DISPOSITIF ANDROMÈDE 21 PERMETTANT LA DÉCOUVERTE DU MONDE MARIN

54

COLLÉGIENS ONT PU VIVRE UNE JOURNÉE DE SENSIBILISATION À L'ÉGALITÉ FILLE-GARÇON À L'HÔTEL DU DÉPARTEMENT

9

COLLÈGES ONT PRIS PART AU CHALLENGE CUBE.S VISANT À UNE RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE ET D'ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE



## 5.4 RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DU NUMÉRIQUE

### L'EXEMPLE DE LA MDD DE SAINT-BRIEUC - LAMBALLE

Dans le cadre de son projet de direction 2019-2022, la Maison du Département de Saint-Brieuc - Lamballe a décidé de réduire l'impact du numérique en agissant sur la réduction des mails et des pièces-jointes. Après une phase de diagnostic, il a été décidé de partager des bonnes pratiques et des règles communes notamment en évitant de multiplier les mises en copie et en incitant à utiliser la plateforme de gestion des documents - application interne GECCO - à la place des pièces-jointes.

Dans le cadre de la démarche sobriété engagée en 2022 par le Département, une évaluation sera réalisée avant de décider d'une extension de ces nouvelles pratiques à l'ensemble des services de la collectivité.





# LES CÔTES D'ARMOR, TERRITOIRE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les actions mises en oeuvre par les services du Département rayonnent sur l'ensemble du territoire, celles présentées dans ce rapport en sont quelques exemples.

## Trégastel

- Les sentiers PMR (P.26)

## Le Vieux-Marché

- Association Ti-Nuage (P.27)

## Belle-Isle-en-Terre

- Yes You Trail (P.26)

## Loguivy-Plougras

- Aménagements de la Forêt de Beffou (P.26)

## Rostrenen

- Epicerie solidaire (P.24)

## Glomel

- Les sentiers PMR (P.26)

## Perros-Guirec

- Les sentiers PMR (P.26)

## Pontrieux

- Eau Ozonée (P.18)

## Guingamp

- Reconstruction du collège Jacque-Prévert (P.9)

## Saint-Péver

- Yes You Trail (P.26)

## Saint-Bihy

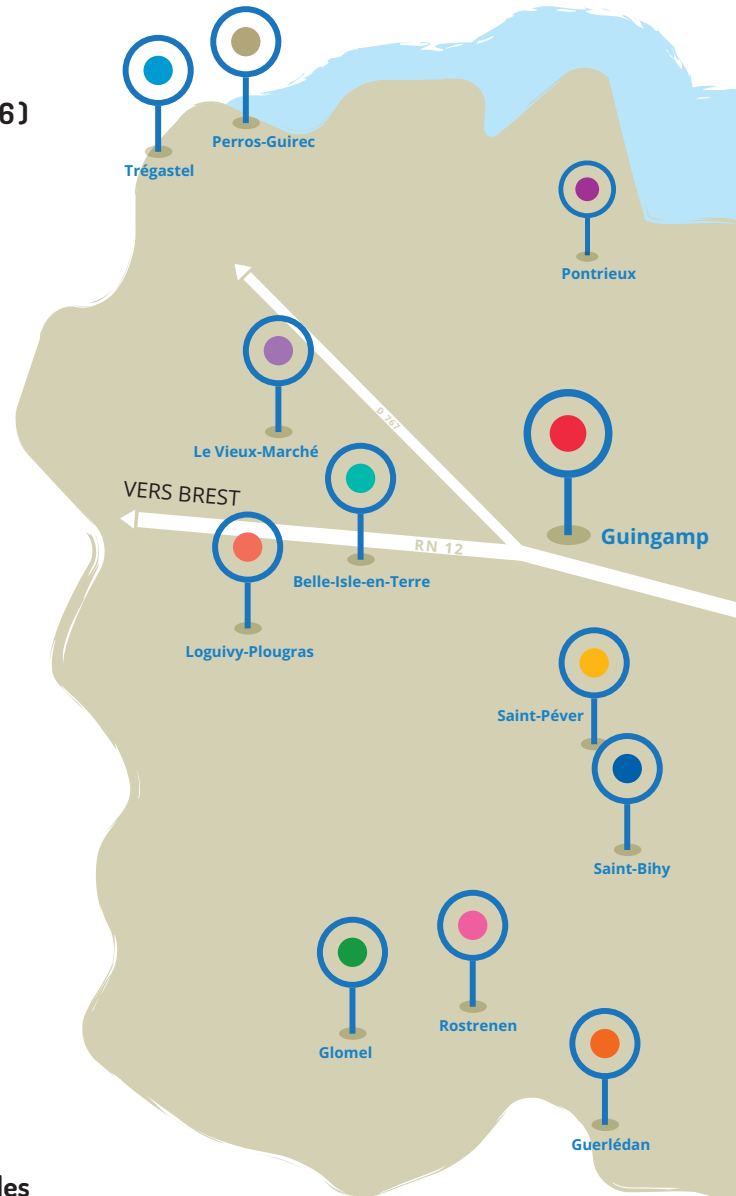
- Yes You Trail (P.26)

## Guerlédan

- Yes You Trail (P.26)

## Trévé

- Initiatives du Centre d'exploitation des routes départementales (P.15)



## Saint-Brieuc

- Yes You Trail (P.26)
- Réduire l'impact du numérique (P.43)

## Langueux

- Les sentiers PMR (P.26)

## Erquy

- Les sentiers PMR (P.26)

## Lamballe-Armor

- Economies d'énergie au collège Simone-Veil (P.9)

## Plédran

- Contrat de territoire (P.22)

## Saint-Jacut-de-la-Mer

- Rénovation du Château du Guido (P.27)

## Beaussais-sur-Mer

- Piste cyclable sur la CCCE (P.10)

## Broons

- Au pré de l'assiette au collège Jean-Monnet (P.41)

## Quessoy

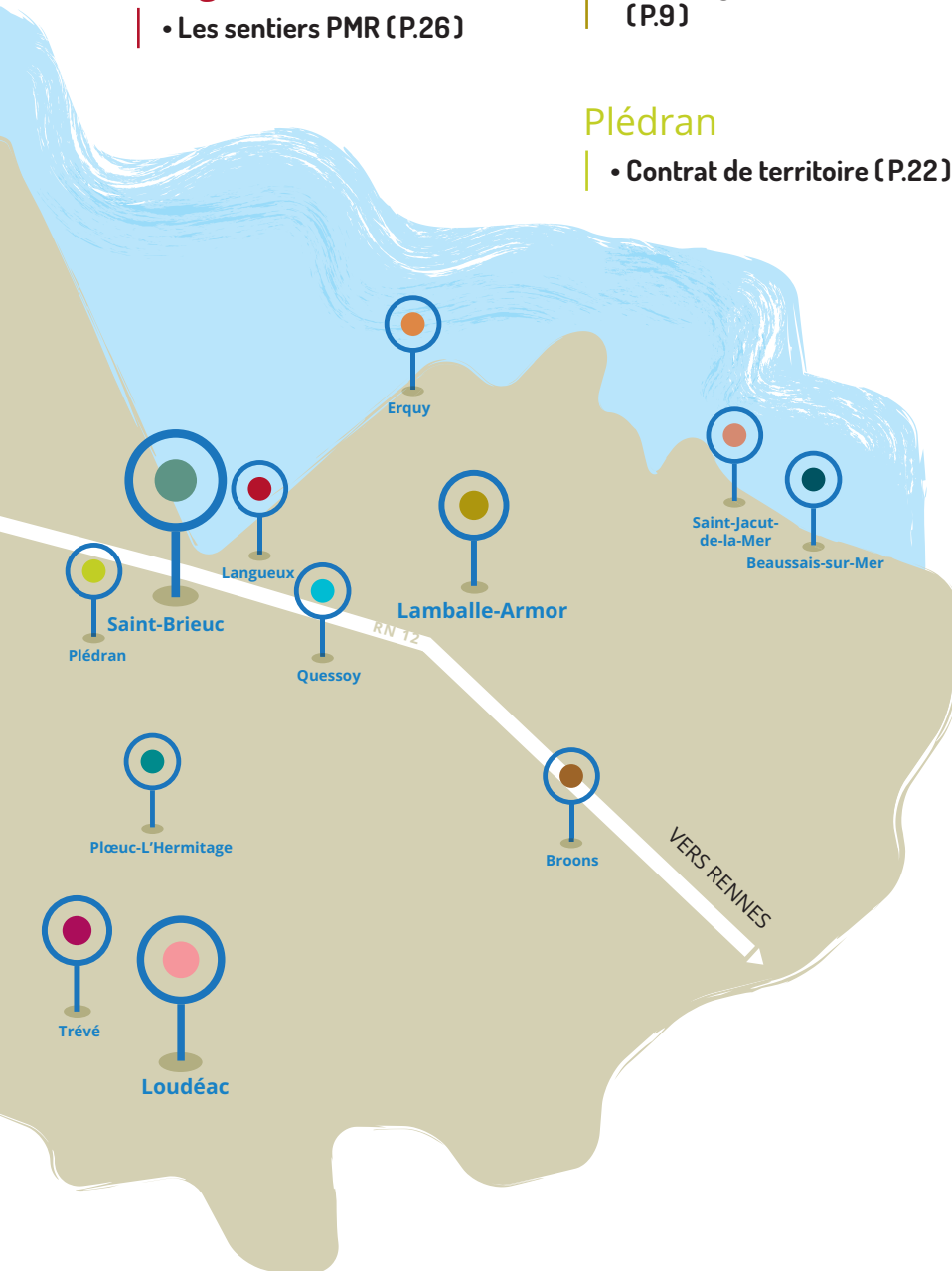
- Yes You Trail (P.26)

## Plœuc-L'Hermitage

- EHPAD Louis-Morel (P.36)

## Loudéac

- Station d'épuration de Calouët (P.23)
- Les sentiers PMR (P.26)



# LES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les Objectifs de développement durable (ODD) ont été adoptés par l'Organisation des Nations unies. Ils constituent l'Agenda 2030, qui associe à chaque objectif des cibles à atteindre à l'horizon 2030, en vue d'« éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous ».

## VOICI LA LISTE DE CES DIX-SEPT ODD.

- |   |   |  |   |   |  |
|---|---|--|---|---|--|
| <p><b>1</b> Pas de pauvreté</p>                       | <p>Éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde.</p>   | <p><b>8</b> Travail décent et croissance économique</p>                          | <p>Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.</p> | <p><b>15</b> Vie terrestre</p>                                  | <p>Protéger, restaurer et promouvoir l'utilisation durable des écosystèmes terrestres, la gestion durable des forêts, lutte contre la désertification et stopper et inverser la dégradation des terres et la perte de la biodiversité.</p> |
| <p><b>2</b> Faim "ZÉRO"</p>                           | <p>Fin de la faim, réaliser la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable.</p>                          | <p><b>9</b> Industrie, innovation et infrastructure</p>                          | <p>Construire une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation inclusive et durable et favoriser l'innovation.</p>     | <p><b>16</b> Paix, justice et institutions efficaces</p>        | <p>Promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives pour le développement durable, permettre un accès à la justice pour tous et bâtir des institutions efficaces, redevables et inclusives à tous les niveaux.</p>                         |
| <p><b>3</b> Bonne santé et bien-être</p>              | <p>Assurer une vie saine et promouvoir le bien-être pour tous à tous les âges.</p>  | <p><b>10</b> Inégalités réduites</p>   | <p>Réduire les inégalités dans et entre les pays.</p>   | <p><b>17</b> Partenariats pour la réalisation des objectifs</p> | <p>Renforcer les moyens de mise en œuvre et revitaliser le partenariat mondial pour le développement durable.</p>  |
| <p><b>4</b> Éducation de qualité</p>                  | <p>Assurer une éducation de qualité inclusive et équitable et promouvoir des opportunités d'apprentissage pour tous tout au long de la vie.</p> | <p><b>11</b> Villes et communautés durables</p>                                  | <p>Rendre les villes et les établissements humains inclusifs, sûrs, résilients et durables.</p>                                       |   |  |
| <p><b>5</b> Égalité entre les sexes</p>               | <p>Réaliser l'égalité du genre et l'autonomisation des femmes et des filles.</p>  | <p><b>12</b> Consommation et production responsables</p>                         | <p>Assurer des modes de consommation et de production durables.</p>   |   |  |
| <p><b>6</b> Eau propre et assainissement</p>          | <p>Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau.</p>                             | <p><b>13</b> Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques</p> | <p>Prendre des mesures urgentes pour lutter contre le changement climatique et ses impacts.</p>                                       |   |  |
| <p><b>7</b> Énergie propre et d'un coût abordable</p> | <p>Accélérer l'accès à une énergie abordable, fiable, durable et moderne pour tous.</p>   | <p><b>14</b> Vie aquatique</p>   | <p>Conserver et utiliser durablement les océans, les mers et les ressources marines pour le développement durable.</p>                |   |  |

Source : ONU"





## Département des Côtes d'Armor

Direction de l'environnement  
9 place du Général de Gaule CS 42371  
22023 Saint-Brieuc Cedex 1

Pour vous renseigner sur tous  
les services et toutes les aides  
du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30  
Tél. interne 29 50

